

DÉGRILLEUR AUTOMATIQUE VERTICAL À DÉVERSEMENT AMONT

DE **LARGEUR 400 mm**

POUR LES DÉBITS **JUSQU'À 120 m³/h**

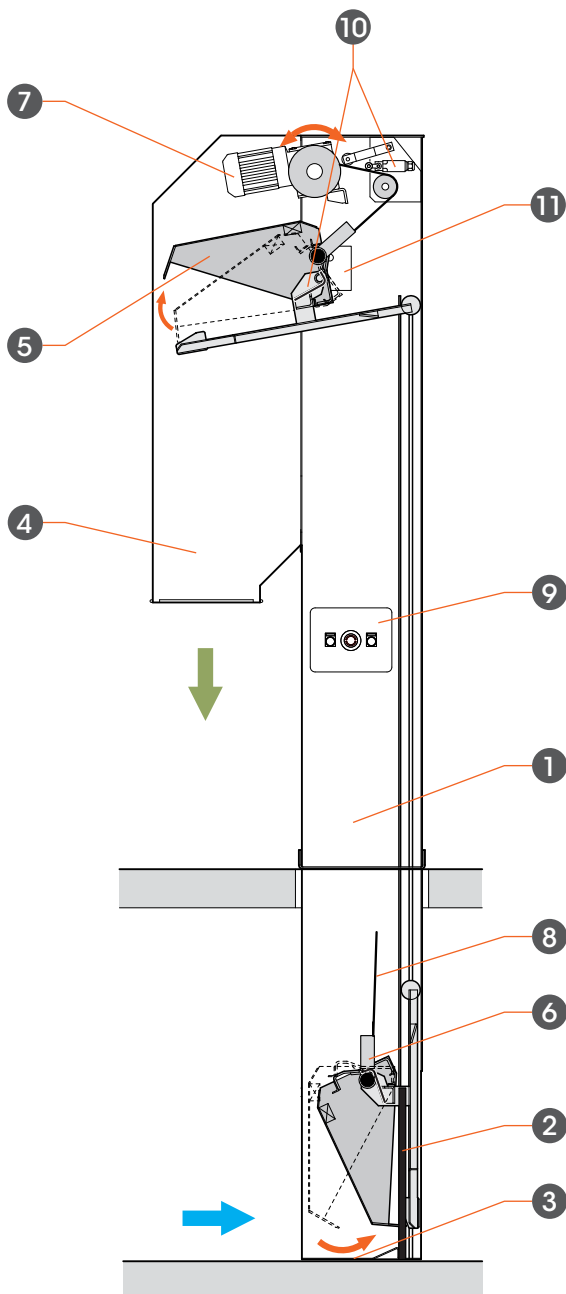
SPÉCIFICITÉS

- Déversement des déchets côté amont
- Adaptable aux ouvrages neufs ou existants (canal, poste, etc.)
- Conception simple = fiabilité dans le temps
- Réalisé sur mesure, hormis la largeur, figée à 400 mm
- Faible coût d'exploitation et entretien aisé
- Conforme aux normes CE
- Pièces d'usure et appareillages électriques hors d'eau
- Récupération des déchets directement dans une benne ou autres

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Débit maxi | 120 m ³ /h |
| Entrefer | 3 à 30 mm |
| Largeur | 400 mm |
| Profondeur maxi sous plan de pose | 5 500 mm |
| Hauteur totale maxi | 8 000 mm |
| Déversement | Amont |
| Inclinaison | 0° |
| Construction | Inox 304L, 316L ou mixte |





1 • CHÂSSIS

Formant carénage avec pièces de fixation (par chevillage ou scellement).

2 • GRILLE FIXE

Soudée par son extrémité inférieure. Entrefer à la demande.

3 • RÉCEPTACLE D'APPROCHE

4 • TRÉMIE DE DÉVERSEMENT DES DÉCHETS

Formant carénage, constituée d'un ouvrant sur charnières, un panneau latéral sur charnières et un capot moteur. Equipée en standard d'une sangle à sac.

5 • ENSEMBLE PELLE/CHARIOT

Le chariot coulisse dans les rails et sert de déversoir en position haute. La pelle est munie d'une plaque dentée pour le nettoyage de la grille.

6 • MOBILE

Fixé à l'extrémité de la sangle, il provoque l'ouverture ou la fermeture de la pelle suivant sa position d'un côté ou de l'autre des axes d'articulation de cette dernière.

7 • MOTORÉDUCTEUR

(SEW, P=0,18kW), avec tambour à sangle unique.

8 • SANGLE POLYESTER

Résistant à tous agents chimiques et au gel (force de rupture = 3 tonnes).

9 • BOÎTIER DE COMMANDE MANUELLE

Equipé de boutons poussoir «montée-descente» et d'un arrêt d'urgence type «coup de poing». Le motoréducteur et les fins de course y sont raccordés.

10 • INTERRUPTEURS DE POSITION

«Haut» et «Bas».

11 • INTERRUPTEUR DE SÉCURITÉ

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

A l'ordre de marche, l'ensemble pelle/chariot descend ouvert et se pose sur le réceptacle d'approche. Par gravité, le mobile change de position, la sangle se détend, libère un palpeur qui sollicite le fin de course «bas». Le sens de rotation du moteur est alors inversé, la sangle se tend et la pelle se ferme en engageant ses dents dans la grille, puis remonte. En partie haute, l'ensemble pelle/chariot vient en butée sur des têtes, pivote jusqu'au changement de position du mobile, provoquant ainsi l'ouverture de la pelle et le déversement des déchets. Le fin de course «haut» arrête le moteur et sollicite l'inverseur de marche. L'ensemble pelle/chariot redescend ouvert pour un nouveau cycle.

OPTIONS

Châssis réalisé en plusieurs parties suivant profondeur ou implantation (dans un bâtiment par exemple), isolation acoustique, panier manuel latéral de secours, déflecteurs latéraux, résistance chauffante pour mise hors gel, rampe de lavage, canal métallique, coffret électrique de commande et d'asservissement, alimentation solaire avec panneaux photovoltaïques, trappe de vidange, ensacheur automatique, etc.